

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

22, avenue du Temple, 1012 Lausanne – www.francophonie.ch

Paraît douze fois par an

N° 588 Prix de l'abonnement : 40 francs (38 euros). Compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2. Septembre 2015

« On perd son humanité en perdant son identité. La langue est ce qui donne une forme à l'esprit.  
Et la langue d'héritage est le foyer où l'esprit recueille et réchauffe son identité. »

(Louis Pauwels)

## Alien

Ce mot est connu depuis la sortie du film *Alien* (1979) de Ridley Scott. L'étymon en est l'indo-européen *alyos* (grec *allos*) signifiant « autre ». L'ancien français *alien* avait le sens d'« étranger, étrange ».

Adopté récemment avec le sens de a) être venu d'ailleurs, extraterrestre ; b) personne étrangère à un milieu ; espèce végétale ou animale qui apparaît dans un milieu qui n'est pas le sien.

« *Ce drôle de gosse me fascinait, je voyais en lui tout simplement un alien* » (J.-P. Dubois).

Le mot a pour dérivés *alliance*, *allergie*, *aliéner*.

(Défense du français, N° 588, septembre 2015)

## Bruire

« [...] quand bien même le Tout-Paris bruissierait de rumeurs troublantes sur un pseudo-complot politique. »

Le verbe défectif *bruire* a été et est toujours l'objet de maintes controverses au sujet de sa conjugaison. Généralement il n'est usité qu'à l'infinitif, à la troisième personne du singulier et du pluriel de l'indicatif présent et imparfait.

Ce principe a pourtant souvent été négligé par de nombreux écrivains. « *Il n'y a pas une feuille qui frémit, pas un insecte qui bruise* » (Ch. Nodier).

*Bruire* : faire entendre un son léger, confus et continu.

Après s'être conjugué comme *fuir* (cf. bruyant), ce verbe se conjugue comme *finir* (bruissant).

(Défense du français, N° 588, septembre 2015)

## Conséquent

Les usuels ont intégré *conséquent* dans le sens d'« important » avec réserve : familier, emploi critiqué.

Pour l'Académie, le ton est plus ferme : ne doit pas être employé dans le sens d'important. Cet emploi est condamné par Littré comme un barbarisme. Un tel sens, négligé et fautif, procède de l'idée de ce qui est susceptible de produire de l'effet par sa valeur et son étendue.

Du latin *consequens*, cet adjectif signifie « qui suit, qui raisonne avec esprit de suite ; logique ». « *L'esprit de l'homme est plus pénétrant que conséquent* » (Vauvenargues).

On dit d'une chose importante qu'elle tire à conséquence ou d'un événement qu'il peut être lourd de conséquence parce qu'ils entraînent des suites. C'est sans doute ce qui explique le glissement de sens abusif donné à *conséquent*.

Antonymes : inconséquent, inconsidéré, incohérent, irréfléchi.

L'emploi fautif de *conséquent* est d'autant plus inutile qu'il remplace abusivement *grand*, *important*, *considérable*, *appréciable*, *volumineux*, *grave*, *sérieux*, *notable*, *fondamental*, *crucial*, *majeur*, etc. Ce qui n'est pas sans conséquence pour la clarté et la netteté de la langue française.

(Défense du français, N° 588, septembre 2015)

## Curry

La graphie *curry* est trompeuse, il ne s'agit pas d'un terme anglais. C'est l'orthographe anglo-saxonne de *caril*, première forme attestée (1602) d'un mot emprunté au tamoul *kari*.

Ce mot, d'abord cité dans des ouvrages scientifiques de botanique, désigne un condiment indien fait de piment, safran, poivre et autres épices. Par métonymie : mets préparé avec ce condiment.

Plusieurs dictionnaires de langue française non encore contaminés par l'anglo-américain, renvoient à la graphie *cari*.

« *Pour dîner, la dame nous sert un cari de crabe tout à fait excellent* » (J.M.G. Le Clézio).

(Défense du français, N° 588, septembre 2015)

## « Dark »

Ce terme anglais signifie « sombre, noir, obscur, sinistre », etc. *To go dark* « être plongé dans l'obscurité ».

Signe clinique de la pathologie anglomaniaque qui sévit de nos jours il est de bon ton d'afficher un style, un côté, une tenue, une posture *dark*.

Pour plus de clarté, on peut avoir recours aux synonymes français de cet anglicisme superflu.

(Défense du français, N° 588, septembre 2015)

## Énorme

Étymologiquement, *énorme*, du latin impérial *enormis*, signifie « irrégulier, en dehors des normes ».

Au sens courant, le mot désigne ce qui est remarquable par des caractères extrêmes, ce dont les dimensions sont considérables, ce qui est démesuré, immense, gigantesque et, selon la graphie hyperbolique flaubertienne... « hénaurme ».

Cet adjectif est désormais utilisé à toutes les sauces : pour qualifier une performance sportive, un livre, un film, un concert, voire la chose la plus insignifiante qui soit.

Glissement de sens abusif, qui est en soi une énormité.

(Défense du français, N° 588, septembre 2015)